

Concours d'entrée aux Écoles Normales Supérieures  
et à l'École nationale des ponts et chaussées

**Filière BCPST - Session 2019**

Épreuve commune de TP biologie-chimie

**- Consignes aux candidats -**

*Cette épreuve se déroulera du **25 juin au 05 juillet 2019**  
à l'École Normale Supérieure de Lyon (Site Monod, 46 allée d'Italie, 69007 Lyon)*

**Horaires et modalités des épreuves.**

Les candidats devront se présenter au site Monod de l'ENS de Lyon (suivre le fléchage) :

Matin : 08h00 Convocation des candidats, **salle GN2 Est 031 (TP Bio végétale)**  
**Département de Biologie (enseignement)**

Après-midi : 13h00 Convocation des candidats, **salle GN2 Est 031 (TP Bio végétale)**  
**Département de Biologie (enseignement)**

**Durée de L'épreuve : 4h00.**

Cette durée est donnée à **titre indicatif** car elle ne comprend pas le temps du dépôt des affaires (sac, veste..) des candidats, des consignes données en début d'épreuves, de la vérification des identités et du rangement. **Les candidats doivent donc prévoir d'être présents au moins 5h sur place.**

**Attention** : Aucun candidat ne sera autorisé à quitter la salle de TP avant la fin de l'épreuve.

**Consignes strictes à respecter pour pouvoir accéder aux laboratoires**

- Les candidats devront apporter leur blouse personnelle, du matériel à dissection, un marqueur indélébile.
- Le port de lentilles de contact est formellement interdit.
- Les candidat(e)s devront porter des **pantalons longs couvrant jusqu'aux chaussures et des chaussures fermées.**
- Les cheveux longs devront être attachés.

**TOUT CANDIDAT QUI NE RESPECTERA PAS CES CONSIGNES  
SE VERRA REFUSER L'ACCES AUX LABORATOIRES**

De plus :

- Des gants et des lunettes de protection seront disponibles dans les laboratoires.
- L'usage des calculatrices personnelles est interdit. Des calculatrices seront prêtées aux candidats si nécessaire.
- Les téléphones portables sont interdits dans les laboratoires.
- Nourriture et boissons sont prohibées à l'intérieur des laboratoires.